

Woleu-Ntem/Département du Haut-Ntem/Minvoul/Administration de commandement

Le nouveau préfet prend ses fonctions

FEN
Minvoul/Gabon

LE nouveau préfet du département du Haut-Ntem, Jean Ntsiengori, vient de prendre ses fonctions. C'était à la faveur d'une cérémonie d'installation présidée par le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jean-Gustave Meviane M'Obiang. En présence de plusieurs personnalités et cadres de la province, dont Mme Marie-Julie Biloghe, ministre délégué au Développement durable, à l'Économie, à la Promotion des investissements et à la Prospective. Ancien sous-préfet du district de Sam, dans le département de l'Okano, le promu remplace à ce poste Alphonse Okinda. Après l'allocution de bienvenue du maire de la commune de Minvoul, Antoine Francis Endzidzi N'na, et la présentation par le gouverneur du nouveau préfet, le promu a d'abord tenu à exprimer toute sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont œuvré pour sa nomination, à la tête desquelles le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Aussi, a-t-il promis, « je ne ménagerai aucun effort pour mener à bien ma mission », avant d'ajouter qu'il compte absolument sur la franche collaboration



Le gouverneur de la province du Woleu-Ntem prenant un bain de foule, accompagné du nouveau préfet...



... qu'il a ensuite présenté aux populations.

de tout le monde : auxiliaires de commandement, chefs de service, cadres, administrés... Cette cérémonie a offert l'opportunité à certains orateurs pour évoquer les difficultés auxquelles les populations font face quotidiennement. Au nombre de celles-ci, l'épineux problème de l'état désastreux des voies de communication du département, et qui le confine à un quasi-enclavement. Le chef du canton nord, Emame Evina a effectivement déploré devant les autorités présentes, les infrastructures routières qui ne le sont que de nom, en dépit des promesses faites de les réhabiliter, avant de poser les problèmes des retards dans le paiement de leurs indemnités de service.



Le nouveau préfet du département du Haut-Ntem, le capitaine Jean Ntsiengori.

Un autre intervenant a évoqué le récurrent problème de l'électricité qui affecte la commune de Minvoul depuis bientôt un an. Il s'agit des déles-

tages fréquents ayant déjà occasionné des pannes d'appareils électroménagers, voire des incendies de maison. Tout comme l'inexplic-

able surfacturation des consommations dont sont victimes les usagers sont soumis et qui vont du simple au quadruple d'une facture normale

d'un mois à l'autre. L'intervenant n'a pas hésité à désigner le coupable : la SEEG de Minvoul, qui serait à l'origine de tous ces maux tant décrits et dont les responsables provinciaux de cette société, tant à Oyem qu'à Bitam sont informés, sans qu'ils agissent dans le sens de mettre un terme à cette situation. Sensible à cet exposé, le gouverneur a cherché à rencontrer le chef de service SEEG qui, malheureusement, était absent à la cérémonie. D'ailleurs, il a été expliqué au premier responsable administratif province que ce dernier brillait par des absences à toutes les cérémonies organisées dans la ville. D'où Meviane M'Obiang a promis de donner suite à cette affaire.

Estuaire/Commune d'Owendo/Entrepreneuriat féminin/ "Oser pour l'émergence"
Les femmes outillées aux mécanismes d'accès aux microcrédits

LLIM
Libreville/Gabon

Accompagné des experts du Fonds national d'aide sociale (FNAS) et de la coordination du programme Graine de l'Estuaire, le mouvement associatif, "Oser pour l'émergence", présidé par Hermance Nsourou Mebiame, a formé les femmes économiquement faibles sur les critères d'éligibilité au financement des activités génératrices de revenus.



Hermance Nsourou Mebiame, présidente de l'association "Oser pour l'Émergence" lors du lancement de la formation des femmes d'Owendo sur l'accès aux microcrédits (photo de droite) : Les femmes d'Owendo ont répondu massivement à l'appel de l'association "Oser pour l'Émergence".



LA salle des fêtes d'Owendo a connu une belle effervescence jeudi dernier. Les femmes, dites économiquement faibles, détentrices de la carte de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), préalablement recensées par leur chef de quartier, ont répondu présentes à l'appel

de l'association "Osez pour l'émergence", destiné à les former aux critères d'accès aux microcrédits. Objectifs : sortir les intéressées de leur précarité, en les rendant autonomes. L'un des enseignements reçus est qu'elles devront se constituer en association pour prétendre aux

financements disponibles au Fonds national d'aide sociale (FNAS). D'où d'ailleurs la formation animée par les experts du FNAS. Ces derniers ont édifié les femmes sur la tenue de la comptabilité, question de les aider à gérer rigoureusement les revenus issus de leurs projets. Les formatrices ont égale-

ment outillé les participantes à la conduite d'un projet. Avant de leur expliquer les modalités et autres critères d'éligibilité au Fonds qui finance les activités génératrices de revenus: « Être en association légalement constituée, être Gabonais économiquement faible, avoir un projet dans les

domaines bien identifiés du commerce, de l'agriculture, de l'artisanat et de la petite transformation, être immatriculé à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) », a rappelé le directeur général adjoint du FNAS, Constant Assari. « Nous avons pour mission, à terme, de consti-

tuer ces femmes en association pour qu'elles puissent bénéficier des micro-crédits du FNAS », a par ailleurs confié à la presse, la présidente de "Oser pour l'émergence". Ajoutant que les femmes doivent s'approprier tous les mécanismes mis en place pour les sortir de la précarité. Avant de remercier le vice-Premier ministre en charge de la Prévoyance sociale et de la Solidarité, Paul Biyoghe Mba, pour ses orientations. À noter la présence du coordinateur du programme Gabonais de réalisations agricoles et initiatives des nationaux engagés (GRAINE) de l'Estuaire, Saturnin Aboghe à cette rencontre d'apprentissage. Cet expert a aussi expliqué les avantages de se constituer en association pour prétendre à des parcelles dans le cadre dudit programme.